



Problème de "diffamation" ?

Par **tmanna**, le **20/11/2008** à **14:07**

Bonjour. rnrnJ'ai récemment quitté un forum de loisirs créatifs sur Internet ! j'y étais modératrice, puis suite à incompatibilité d'humeur avec certains des responsables, j'ai demandé à ne plus l'être, j'ai ensuite demandé à ce qu'on supprime mon compte utilisateur, de là, mon adresse ip a été bannie !rnJ'ai juste écrit aux administrateurs, par message privé ma façon de voir les choses et leur ai demandé de supprimer toute trace pouvant m'identifier conformément à la loi ! rnrnMais j'ai appris que depuis, j'étais souvent dénigrée, accusée de tas de choses fausses, etc. dans des messages adressés à certains des membres de cet ex-forum ! Ces membres m'ont envoyé copie de ces messages privés sur le forum ou mails !rnMais la loi dit aussi qu'ils n'en avaient pas le droit sans le consentement de l'auteur !...rnrnComment puis-je intervenir pour faire stopper ces fausses allégations. diffamatoires ???? puisque je ne suis pas censée y avoir eu accès !!!!! rnrnIl y a préjudice moral, mais : ai-je le droit d'utiliser les messages envoyés à des tiers, ces tiers me les ayant fait passer. Ont-ils le droit de me les avoir communiqués ? Ce sont les preuves de la campagne de diffamation de ceux qui les ont écrit. Mais peut-on les utiliser pour prouver ladite diffamation ?rnrnrnPourriez-vous me renseigner ???

Par **ken**, le **04/12/2008** à **16:32**

Toute preuve est recevable, tant que vous ne l'avez pas eu avec menace (et encore ! lol).rnrnje pense que vous pouvez les attaquer pour diffamation, par contre relisez bien les articles sur la diffamation.rnj'en ai cité sur une demande sur la diffamation du 30-11-08.rnrnVous avez 3 mois à compter de la connaissance des faits.rnrnPrenez un avocat spécialisé dans ce domaine.rnrn++

Par **tmanna**, le **04/12/2008** à **16:37**

Je vous remercie de votre réponse.rnrn[citation]j'en ai cité sur une demande sur la diffamation du 30-11-08[/citation]. Je vais essayer de les retrouver, mais j'ai déjà beaucoup lu à ce sujet !..rnrnEncore merci.rnrnCordialement,rnTmanna